

La Journée mondiale de la STB c'est le 15 MAI 2020 !

En raison du COVID-19, le traditionnel pique-nique sur le Pont des Arts ne pourra avoir lieu.

L'ASTB vous propose de participer à un concours visant à faire parler de la STB de manière originale.

www.astb.asso.fr



Association française
sclérose tubéreuse
de Boumeville



Concours de masque Covid

ARTICLE 1 – ORGANISATION DU JEU

L'ASTB Organise du 26/04/2020 au 13/05/2020 (midi), un concours de masques Covid-19, selon les modalités ci-dessous.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours est ouvert à toute personne physique (francophone).

Tout participant mineur doit néanmoins obtenir l'autorisation préalable de l'un de ses deux parents ou de son tuteur légal pour participer au concours.

Le seul fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

Les photos des réalisations, avec accord des participants, pourront être utilisées dans le plan de communication de l'ASTB (Facebook, site internet de l'ASTB www.astb.asso.fr), le groupe Facebook de l'Association (<https://www.facebook.com/ASTB2015/>) et le site internet de l'organisation mondiale TSCI <https://www.tscinternational.org/tsc-global-awareness-day/>).

Les photos pourront aussi être utilisées par notre association partenaire suisse : STB Suisse (<https://www.stb-suisse.ch/>).

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

La participation au jeu s'effectue en présentant les photos de vos masques Covid qui devront :

- être si possible aux couleurs de l'ASTB (bleu et blanc ou palette de la charte graphique ci-dessous)



- porter le logo de l'ASTB.

Vous pouvez concourir pour les catégories suivantes :

- masque le plus drôle
- masque le plus innovant / design
- masque le plus technique
- masque le plus corporate ASTB
- masque le plus trash/ décalé
- masque le plus poétique
- photo de groupe masqué (devant respecter les règles de distanciation physique ou correspondant à une photo de groupe de personnes déjà confinés ensemble)

Pour vous aider vous pourrez retrouver des Tutos et le lien officiel vers le site AFNOR pour les masques « grand public » :

- Tutoriels N° 1 : [Tuto de chez HIZY](#)
- Tutoriel N° 2 : <https://bit.ly/TutoAtelierdelacreation>
- Tutoriel N° 3 : <https://www.youtube.com/watch?v=OM3TFAU7ljU&feature=youtu.be>
- Tutoriel N° 4 bandana : <https://www.youtube.com/watch?v=8yYt74m0KdA>
- Lien Norme AFNOR : <https://masques-barrieres.afnor.org/>
- Lien vers les fichiers source LOGO ASTB : <https://astb.asso.fr/portfolio-posts/kit-de-communication-astb/>

Toutes les photos sont à envoyer à : Contact@astb.asso.fr avant le Mercredi 13 Mai 2020 à 12h00.

ARTICLE 4 – DESIGNATION DES GAGNANTS

Les photos seront soumises aux votes des membres du bureau élargi de l'Association (18 personnes) le mercredi 13 MAI au soir.

Il y aura donc autant de gagnants que de catégorie.

Chaque masque gagnant sera affiché sur le site de l'ASTB avec le nom du gagnant (si accord du participant).

Pas de dotation pour ce concours mais le plaisir d'un titre honorifique et la satisfaction de participer activement à la communication autour de la Sclérose Tubéreuse de Bourneville.

L'Equipe de l'ASTB